

Institut de Formation Régional en Santé de Basse-Normandie

25, rue Balzac - BP 56
61002 ALENCON CEDEX

☎ : 02 33 80 32 56 - 📠 : 02 33 80 08 81

Site : www.ifmk-alencon.com

E-mail : sec.ife@ifres-alencon.com



Institut de formation en ergothérapie

Dossier Inscription

Concours 2010

MODALITES D'ADMISSION CONCOURS ERGOTHERAPIE 2010

L'admission à l'Institut de Formation en Ergothérapie de Basse-Normandie d'Alençon se fait sur concours organisé une fois par an.

Conditions d'inscription

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année du concours.

Les candidats doivent soit :

- Etre inscrits en classe de terminale, l'admission est alors subordonnée à l'obtention du baccalauréat
- Etre titulaires du baccalauréat ou du DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires)

L'accès à la première année du deuxième cycle est autorisé aux titulaires du diplôme d'état de sage-femme, d'infirmier, de masseur-kinésithérapeute, de psychomotricien et aux personnes ayant accompli et validé le premier cycle des études médicales (sous réserve d'obtenir à l'issue des épreuves de rattrapage prévues à l'article 11 de l'arrêté du 24/09/90 une note au moins égale à 10 dans chaque module).

- Justifier de 5 années d'expérience professionnelle ayant donné lieu à cotisation de charges sociales, ou activités assimilées. Les activités assimilées sont :
 - *service national*
 - *éducation d'un enfant au sens de la loi n° 80 -- 490 du 1er juillet 1980*
 - *inscription à l'ANPE en qualité de demandeur d'emploi*
 - *dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi, d'une qualification*
- Avoir obtenu l'examen de niveau à l'admission dans les établissements préparant au diplôme d'état d'ergothérapeute. À partir de 1991 cet examen a été supprimé, mais les candidats reçus avant 1991 conservent le droit de se présenter au concours pour une durée illimitée.

Les épreuves d'admission

Elles comportent trois épreuves écrites et anonymes :

- Tests psychotechniques – (20 points) – Durée 1 heure
- Biologie-Physique – (20 points) – Durée 1 heure. (Le programme porte sur celui de Première et de Terminale scientifique).
- Contraction de texte – (20 points) – Durée 1 heure

La note zéro à l'une des épreuves est éliminatoire.

**Les épreuves auront lieu
Le vendredi 14 mai après-midi**

Début des inscriptions : décembre 2009

Clôture des inscriptions : **15 mars 2010 minuit** cachet de la poste faisant foi. Les dossiers postés après la date de clôture ne seront pas acceptés.

Convocation : Chaque candidat recevra à l'adresse indiquée sur sa fiche d'inscription sa convocation lui précisant la date, l'heure et le lieu de l'examen.

Remarque :

Pour les candidats dont l'état de santé peut donner droit à un tiers temps.

Il faut nous fournir soit :

- Une photocopie de la décision d'une DRASS ayant acceptée le tiers temps pour un concours d'entrée dans un institut de formation en ergothérapie pour 2010 (ex : Si vous avez fait une demande de tiers temps pour Rennes et qu'elle a été accordée, la photocopie de l'accord nous conviendra). **Aucun accord venant d'une MDPH ne sera acceptée.**
- Si vous ne passez que le concours d'Alençon, ou si c'est votre premier concours, un dossier médical (avec toutes les pièces justificatives concernant votre handicap) de tiers temps sera à adresser au Médecin Inspecteur Régional de la DRASS de Basse-Normandie – 2, place Jean Nouzille – BP 55035 – 14000 CAEN. La DRASS nous notifiera directement son accord ou son refus.

**INSCRIPTION CONJOINTE AUX CONCOURS
D'ADMISSION EN ERGOTHERAPIE ET EN
KINESITHERAPIE DE L'IFRES DE
BASSE-NORMANDIE**

Les candidats ont la possibilité de s'inscrire aux 2 concours que propose les IFE et IFMK de Basse-Normandie à un tarif préférentiel :

- Inscription à 1 concours : 105€
- Inscription aux 2 concours : 180€

Pour cela, les candidats doivent :

- Imprimer **la page annexe**, la compléter et la signer
- Imprimer les fiches d'inscription des deux concours concernés, les compléter et les signer
- Fournir les pièces justificatives demandées sur **chaque fiche d'inscription**
- Adresser l'ensemble des dossiers à l'un des deux instituts.

La clôture des inscriptions est aussi fixée le 15 MARS 2010, cachet de la Poste faisant foi.

CAPACITE D'ACCUEIL

L'agrément de l'Institut de Formation en Ergothérapie d'Alençon est de 40 étudiants par an.

FRAIS DE SCOLARITE

Les frais de scolarité pour l'année 2010-2011 s'élèvent à :

- 5 600€ en 1^{ère} année
- 5 600€ en 2^{ème} et 3^{ème} année.

CONCOURS 2010 Dossier d'inscription

Dossier à retourner à l'institut par courrier au plus tard le
LUNDI 15 MARS 2010
(Cachet de la poste faisant foi)

Merci de cocher chacune des pièces demandées ci-dessous et de joindre cette feuille à votre dossier

Pièces à fournir :

- La **fiche d'inscription** à imprimer, dûment remplie et signée
 - Une photo d'identité récente avec le nom et prénom du candidat au dos de la photo
 - La photocopie recto verso lisible d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, Passeport)
 - La copie du diplôme du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence
 - Un certificat de scolarité pour les élèves inscrits en terminale
 - Les justificatifs de l'expérience professionnelle d'une durée minimale de 5 ans ou d'une activité ouvrant droit au concours
- Ou**
- Un chèque de 105€ libellé à l'ordre de l'IFMK BN correspondant aux droits d'inscription **avec au dos du chèque le nom et prénom du candidat passant le concours**. Toute inscription est considérée comme définitive. Aucun remboursement ne sera effectué. Pour les candidats qui s'inscrivent aux 2 concours, l'IFRES propose un tarif préférentiel de 180€
 - Deux enveloppes vierges (**ne rien inscrire sur les enveloppes**) de format A4, autocollantes timbrées à 0,90€
 - Une petite enveloppe affranchie au tarif en vigueur avec le nom, prénom et adresse du candidat pour accuser réception de son dossier
 - La photocopie de l'autorisation de tiers temps pour les personnes ayant droit.

Le dossier est à adresser à :

**IFRES-IFE de Basse-Normandie
CONCOURS ERGOTHERAPIE
25, rue Balzac
BP 56
61002 ALENCON CEDEX**

AUCUNE SUITE NE SERA DONNEE A UN DOSSIER INCOMPLET

**TOUTE INSCRIPTION EST CONSIDEREE COMME DEFINITIVE
AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE APRES**



CONCOURS D'ADMISSION 2010
Formulaire d'inscription

COMPLÉTER LA FICHE D'INSCRIPTION EN LETTRES CAPITALES

Si vous participez aux 2 concours, vous devez impérativement compléter la page annexe

ETAT CIVIL⁽¹⁾

Mlle Mme M.

Nom _____

Prénom _____

Né(e)le : __ __ / __ __ / __ __ __ __ à : _____ Dép. : _____

ADRESSE (il ne sera pris qu'une seule et même adresse pour la convocation et les résultats)

N° _____ Rue _____

Complément d'adresse (Résidence, lieu-dit, Bât, escalier) _____

Code Postal : _____ Ville _____

Téléphone fixe : __ __ / __ __ / __ __ / __ __ / __ __

Téléphone portable : __ __ / __ __ / __ __ / __ __ / __ __

Courriel _____

CURSUS SCOLAIRE⁽¹⁾ [joindre le(s) justificatif(s)]

Inscrit(e) en terminal Série _____

Titulaire du baccalauréat Série _____ Année d'obtention _____

Equivalence Préciser _____

5 ans d'expérience professionnelle

Ecole préparatoire (adresse) _____

Je soussigné (e) _____

Sollicite mon inscription aux épreuves d'admission à l'Institut de Formation en Ergothérapie de Basse-Normandie qui se dérouleront

Le vendredi 14 mai 2010 à Alençon.

J'ai bien pris connaissance des modalités des épreuves du concours et de celles d'admission à l'institut

Certifié exact le :

Signature :

⁽¹⁾Cocher la case correspondante



INSCRIPTION AUX CONCOURS 2010

DOCUMENT A COMPLETER UNIQUEMENT SI VOUS VOUS INSCRIVEZ AUX 2 CONCOURS ET A JOINDRE AUX DOSSIERS D'INSCRIPTION.

Clôture des inscriptions aux 2 concours :

15 mars 2010 (cachet de la Poste faisant foi)

Les Instituts de Formation en Ergothérapie et en Masso-Kinésithérapie de Basse-Normandie vous offrent la possibilité de vous inscrire à 1 ou 2 concours à un tarif préférentiel.

- Inscription à 1 concours (kinésithérapie ou ergothérapie) : **105€** libellés à l'ordre de l'IFMK-BN.
- Inscription aux 2 concours (kinésithérapie + ergothérapie) : **180€** libellés à l'ordre de l'IFMK-BN.

Pour chaque concours, merci de joindre **obligatoirement** les pièces demandées sur chaque fiche d'inscription.
L'ensemble des dossiers complets ainsi que la page Annexe dûment complétée et signée sont à adresser à l'institut.

LES DOSSIERS INCOMPLETS SERONT CLASSES SANS SUITE

Je soussigné (e) _____ certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription à plusieurs concours au sein des IFE et IFMK de Basse-Normandie.

Je m'inscris aux concours d'Ergothérapie et de Masso-kinésithérapie.

Fait à _____, le _____

Signature :

JOINDRE A LA FICHE D'INSCRIPTION

- 1- La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.
- 2- Une photo d'identité récente
- 3- Une copie du diplôme du baccalauréat ou du titre admis en équivalence ou un certificat de scolarité
- 4- Un chèque de 105€ à l'ordre de L'IFMK BN ou 180€ si vous passez les 2 concours (Toute inscription est considérée comme définitive. Aucun remboursement ne sera effectué).
- 5- Deux enveloppes vierges, format A4 sans inscription dessus affranchies à 0,90€ chacune
- 6- Une petite enveloppe affranchie au tarif en vigueur avec le nom, prénom et adresse du candidat pour accuser réception de son dossier